

Mot du maire :

Pour la première fois, dans les propositions de la carte scolaire figurait la mise en classe unique de notre école du village. Heureusement, M. PESTEL, inspecteur d'académie, a été sensible à notre argumentaire et notre sénatrice, Mme ESPAGNAC a su aussi relayer notre volonté. Pour la rentrée 2024, l'école est sauvée. Malheureusement, le combat reste entier, au vu des effectifs 2024 : 3 CM2, 6 CM1, 5 CE2 etc..., nous devons à nouveau nous battre pour la survie de cette école.

1 Notre municipalité a tout fait pour soutenir cette école : service de garderie complet et gratuit, cantine, matériels éducatifs dernier cri, jeux d'enfants, réalisation de logements sociaux etc...

Avec plusieurs jeunes couples qui s'installent au village, avec encore quelques habitations à vendre ou à louer, notre école peut être sauvée. Il ne faut pas penser que c'est une fatalité, mais sans un réel investissement de tous, notre village va devenir un village dortoir, un village fantôme.

L'école du village est pour moi le premier lieu d'intégration, et de lien social, sans elle notre village aura quel avenir ?

Réagissons sauvons notre école, sauvons notre village.

2 Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) :

Après une première rencontre avec les services de la CAPB, la carte modifiée ne nous a pas été présentée. Ils recherchent des terrains pour établir des zones artisanales entre Tardets et Mauléon. Une zone a été fléchée sur _____, le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à cette demande pour éviter les nuisances aux riverains.

3 ETUDES DE FAISABILITE LOTISSEMENTS

✓ Pour diverses raisons, nous n'avons toujours pas payé les études de faisabilité au Cabinet Geodenak d'un montant de 2016€ TTC pour la réalisation d'un lotissement situé Chemin _____. Après cette étude, nous avons décidé de ne pas poursuivre ce projet. Pour : 10 Contre : 0 Abs : 0